

Image not found or type unknown



Vente d'un bien en indivision

Par **pavin**, le **16/03/2009** à **15:35**

Suite au décès de ma mère, j'ai hérité d'une maison composée de deux appartements f3, d'un garage, d'un jardin. Il n'y a qu'un compteur d'eau, d'électricité et qu'une chaudière pour les deux appartements. Actuellement, je suis pleine propriétaire d'un des deux appartements et du garage et nue propriétaire de l'autre appartement et du jardin, mon grand père en ayant l'usufruit et y résidant. Puis-je vendre l'ensemble à une personne qui pourrait l'acquérir dans les mêmes conditions que les miennes actuellement? Quels sont mes droits et obligations envers mon grand père?

Par **joffcata**, le **23/03/2009** à **17:41**

vous grand père est titulaire de l'usufruit donc personne ne peut le mettre dehors. vous pouvez parfaitement vendre tel que, avec une partie dite "non libre". ce genre de transaction est parfaitement courante.